



EN BREF :

- Mouche du chou : la ponte de la mouche du chou est signalée dans des régions du sud du Québec. Les traitements ont débutés.
- Altises : peu de populations observées.
- Cécidomyie du chou-fleur : c'est le moment d'installer les pièges. Aucune capture signalée.
- Pesticides pour les crucifères : nouveautés 2009.

MOUCHE DU CHOU

La ponte de la mouche du chou est signalée dans les régions autour de Montréal. En effet, la ponte de la mouche du chou est observée dans des champs de crucifères dans les régions de Laval, de la Montérégie, des Basses-Laurentides et de Lanaudière. Dans ces régions, des avis de traitements ont été signifiés pour les champs où le seuil d'intervention ciblé était atteint.

Dans les régions environnant la ville de Québec, la ponte n'était pas commencée en date du 12 mai. Pour les autres régions, nous n'avons pas d'informations disponibles.

La première génération de la mouche du chou coïncide souvent avec la floraison de la barbarée vulgaire. En ce moment, la barbarée vulgaire a débuté sa floraison dans les régions plus au sud du Québec.



Floraison de la barbarée vulgaire

Stratégie d'intervention

Poursuivez le dépistage des œufs de la mouche du chou dans les plantations de crucifères.

Les interventions de répression visent à réprimer les larves du ravageur. Il faut donc intervenir idéalement au moment de leur éclosion, donc au cours de la période de ponte. Les insecticides seront plus efficaces sur les jeunes larves naissantes.

Rappelons que les crucifères à racines tubéreuses doivent être protégées dès le départ, puisque ces cultures ont une très faible tolérance aux dommages causés par la mouche du chou. Une intervention insecticide est donc faite généralement au moment du semis ou peu de temps après le semis selon la culture et l'insecticide utilisé. Certaines de ces crucifères à racines tubéreuses exigeront d'autres interventions insecticides en cours de saison. Dans le cas des autres crucifères, soit autant pour les semis que pour les plantules au champ, les traitements de répression seront effectués selon le type et le stade de la culture ainsi que l'intensité de la ponte. Intervenez selon le seuil d'intervention ciblé par votre conseiller horticole.

ALTISES

Peu d'altises sont observées pour le moment dans les cultures de crucifères. Les conditions calmes et ensoleillées sont idéales pour noter leur présence. Gardez l'œil ouvert!

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

C'est le temps d'installer les pièges de cécidomyie du chou-fleur dans les champs de crucifères où on redoute la présence du ravageur. Au cours des dernières années, on a retrouvé cet insecte dans plusieurs régions du Québec où des cultures de crucifères sont en production. Des dommages notables ont toutefois été constatés plus précisément dans certains champs de crucifères de régions situées autour de Montréal durant ces dernières années.

Des pièges sont déjà installés dans quelques champs de crucifères. Pour le moment, aucune capture n'est signalée. Depuis 2004, les premières captures annuelles ont eu lieu entre la mi-mai et le début de juin dans des sites de piégeage au Québec. Exceptionnellement l'an dernier, quelques captures très hâtives avaient été signalées à Laval le 6 mai.

Vous désirez en connaître plus sur la méthode de piégeage? Le bulletin d'information **No 01** du 24 avril 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru06.pdf>) dresse les grandes lignes du piégeage de la cécidomyie du chou-fleur. Notez toutefois quelques informations supplémentaires à ce bulletin pour le piégeage. Les pièges cartonnés brun pâle et les plaques collantes adaptées à ce piège qui étaient disponibles seulement par commande spéciale chez Distributions Solida (<http://www.solida.ca/>) auparavant, sont maintenant disponibles en tout temps chez ce distributeur. Maintenant au Québec, les pièges Jackson ou les pièges cartonnés brun pâle sont utilisés dépendamment du choix de l'utilisateur. Dans les 2 cas, c'est la même phéromone qui est utilisée à l'intérieur de ces pièges et c'est donc elle qui a la fonction d'attirer les mâles vers le piège Jackson ou vers le piège cartonné brun pâle.



PESTICIDES POUR LES CRUCIFÈRES : NOUVEAUTÉS 2009

CONTANS WG pour la lutte à la sclérotiniose dans la culture du chou

Le fongicide CONTANS WG a obtenu une homologation dans la culture du chou afin de lutter contre la sclérotiniose (*Sclerotinia sclerotiorum*). Ce fongicide biologique est constitué de spores du champignon *Coniothyrium minitans* qui a la particularité de s'attaquer et de détruire les sclérotés présents dans le sol des champignons *Sclerotinia sclerotiorum* et *Sclerotinia minor*.

Le fongicide est appliqué par pulvérisation à la surface du sol, puis incorporé à la couche supérieure de ce dernier. Il doit être appliqué au moins 3 mois avant le moment où les infestations de sclérotiniose se produisent habituellement. Ne pas travailler le sol plus profondément que la couche traitée avant la plantation de chou afin d'éviter de ramener à la surface des sclérotés non traités.

Le fongicide peut également être appliqué sur les résidus végétaux laissés au champ après la récolte. Une fois le produit appliqué, les résidus traités doivent être incorporés à la couche supérieure du sol.

Lors des rotations, l'application régulière de CONTANS WG sur les résidus de cultures de plantes vulnérables permettrait aussi de réduire la charge du sol en sclérotés.

Vous pouvez consulter l'étiquette du produit à l'adresse suivante : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=16546.

SILENCER 120EC, nouvel insecticide dans les cultures de brocoli, de chou, de chou-fleur et de chou de Bruxelles

L'insecticide SILENCER a obtenu une homologation pour lutter contre les altises des crucifères et les chenilles défoliatrices de piéride du chou, de fausse-teigne des crucifères et de fausse-arpenteuse du chou dans les cultures de brocoli, de chou, de chou-fleur et de chou de Bruxelles. Cet insecticide possède la même matière active que le MATADOR 120EC, soit le lambda-cyhalothrine. Les doses, les délais d'attente avant la récolte et tous les autres renseignements sont indiqués sur l'étiquette du produit. Vous pouvez consulter l'étiquette à l'adresse suivante : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=15406.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
Danielle Roy, agronome – Avertisseuse crucifères
Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ
867, boulevard de l'Ange-Gardien, L'Assomption (Québec) J5W 1T3
Téléphone : 450 589-5781, poste 251 – Télécopieur : 450 589-7812
Courriel : Danielle.Roy@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 03 – crucifères – 14 mai 2009

